

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2015

DCM N° 15-04-30-12

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre de l'accompagnement à l'initiative et l'engagement des jeunes.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de la Charte Départementale relative à l'Accompagnement des Initiatives et de l'Engagement des Jeunes en Moselle signée en octobre 2014 par la Ville de Metz et ses partenaires, il est proposé de soutenir sept projets retenus par le jury départemental "Projets Jeunes" du 8 avril 2015, pour un montant total de **8 000 €**.

Corina PLOPU : "USE-IT Metz" - Citoyenneté et animation locale et Europe.

Corina et ses trois coéquipiers envisagent de créer une carte touristique alternative et participative de Metz alimentée par des artistes locaux et à destination de jeunes voyageurs anglophones. Cette carte représenterait un guide original permettant de faire découvrir à la fois le patrimoine culturel et historique de la ville et les habitudes et l'enthousiasme de ses habitants. Déclinée en version papier puis en application mobile, elle contribuerait à l'attractivité et au rayonnement de la ville auprès des jeunes touristes. Le budget total de l'opération est estimé à 9 600 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse de 1 000 € ainsi que l'attribution d'un parrainage d'un montant de 1 000 €, pour un total de **2 000 €**.

Maxime PIETTE : "Archetype records" - Animation locale.

Liant études et passion, Maxime, souhaite créer un label spécialisé dans la production de vinyles douze pouces et dans la réalisation du graphisme des pochettes vinyles. Ces vinyles seront destinés à promouvoir de jeunes artistes locaux et seront distribués par des disquaires situés à Metz. Il envisage pour lancer son projet la réalisation d'un clip vidéo ainsi qu'une soirée de lancement à La Chaouée. Le budget total du projet est estimé à 2 700 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

Camille PEREIRA : "Court-toit" - Animation locale.

Camille et Jérémy envisagent de mettre en place, par l'intermédiaire de leur association Les Courtisans, des petites cabanes de projection mobiles et itinérantes dédiées à la promotion des courts-métrages. Placées dans divers lieux publics et à prix libre, ces cabanes participeront à

l'animation du territoire à travers une offre culturelle originale et facile d'accès. Le budget total de l'opération est estimé à 10 011 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

Louise BAUMANN : "La pause suspendue" - Solidarité de proximité.

Quatre jeunes messines entendent développer le principe du "café suspendu" dans les cafés de Metz ainsi que l'étendre à d'autres commerces de proximité. Ce principe consiste pour un client à payer deux fois le prix de sa consommation mais à ne consommer qu'un produit sur deux, dans le but d'offrir, par solidarité, le deuxième à une autre personne, et en priorité à une personne démunie. Le projet est estimé à 1 600 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant de **1 000 €**.

Nicolas QUIRIN : "Lullabies for my ghost" - Animation locale.

Suite à sa première expérience sur scène en solo en tant que première partie d'un groupe américain en tournée en Europe et motivé par les retours positifs du public, Nicolas souhaite réaliser son premier album solo. Enregistré à Bruxelles, cet album serait tiré à 200 exemplaires, suivi d'une tournée en 2015 et accompagné par des tournages vidéo. Le projet est estimé à 6 899 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant de **1 000 €**.

Samuel ZEYER-LINDEN : "Libertés Chéries, le concert" – Citoyenneté.

A la suite des évènements tragiques de janvier 2015 qui se sont avérés marquants pour toute une population, Samuel et Valentin ont voulu perpétuer à leur manière la mobilisation qui s'est ensuivie. Leur projet est d'organiser une soirée culturelle regroupant en un lieu plusieurs artistes ayant la volonté de perpétuer l'élan citoyen. Le coût total du projet est estimé à 6 750 €. Il est proposé la prise en charge d'un parrainage à hauteur de **1 000 €**.

Guillaume WALLE : "Don't be scared" – Animation locale.

Possédant une solide expérience dans les domaines audiovisuel et graphique, Guillaume envisage de créer une entreprise individuelle qui proposerait des supports visuels et audio destinés aussi bien aux entreprises et aux collectivités qu'aux artistes et aux particuliers et adaptés en fonction de leurs besoins et de leurs moyens. Le coût total de l'opération s'élève à 13 679 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse de **1 000 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2013 portant sur la signature de la Charte du dispositif d'accompagnement et de soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes en Moselle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** aux associations ci-dessous, et au bénéfice des projets correspondants, les subventions suivantes au titre du dispositif Projets Jeunes pour un montant total de **8 000 €** :

- Association USE-IT Metz (Corina PLOPU – USE-IT Metz)	2 000 €
- Association Bassline Soljah (Maxime PIETTE – Archetype records)	1 000 €
- Foyer du lycée de Communication (Louise BAUMANN – La pause suspendue)	1 000 €
- C.R.I.-B.I.J. (Nicolas QUIRIN – Lullabies for my ghost)	1 000 €
- Association Les Courtisans (Camille PEREIRA – Court-toit)	1 000 €
- Association pour la Vie Lycéenne et Etudiante (Samuel ZEYER-LINDEN Libertés chéries, le concert)	1 000 €
- Association Les Ateliers Numériques (Guillaume WALLE – Don't be scared)	1 000 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non-réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **8 000 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

Commissions : Commission Sport et Jeunesse

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h07 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ